

3-31-2004

## Un mandat, deux politiques : Les effets de l'inégalité de la politique mandataire française en Syrie et au Liban

Catherine Glenn Ellis  
*University of South Florida*

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.usf.edu/etd>



Part of the [American Studies Commons](#)

---

### Scholar Commons Citation

Ellis, Catherine Glenn, "Un mandat, deux politiques : Les effets de l'inégalité de la politique mandataire française en Syrie et au Liban" (2004). *USF Tampa Graduate Theses and Dissertations*.  
<https://digitalcommons.usf.edu/etd/1024>

This Thesis is brought to you for free and open access by the USF Graduate Theses and Dissertations at Digital Commons @ University of South Florida. It has been accepted for inclusion in USF Tampa Graduate Theses and Dissertations by an authorized administrator of Digital Commons @ University of South Florida. For more information, please contact [digitalcommons@usf.edu](mailto:digitalcommons@usf.edu).

Un mandat, deux politiques : Les effets de l'inégalité  
de la politique mandataire française en Syrie et au Liban

by

Catherine Glenn Ellis

A thesis submitted in partial fulfillment  
of the requirements for the degree of  
Master of Arts  
Department of World Language Education  
College of Arts and Sciences  
University of South Florida

Major Professor: C. Eugene Scruggs , Ph.D.  
Roberta Tucker, Ph.D.  
Earl Conteh-Morgan, Ph.D.

Date of Approval:  
31 March 2004

Keywords: france, middle east, foreign policy, league of nations,  
interwar period

© Copyright 2004 , Catherine Glenn Ellis

Pour toi, mon amour, afin d'y être

## Table of Contents

Abstract	iii
Une vue d'ensemble de l'histoire syro-libanaise	
jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale	1
Comment décrire le Levant	5
La terre levantine	7
Les peuples	11
L'histoire de la Syrie et du Liban jusqu'au 20 <sup>e</sup> siècle	13
L'Empire Ottoman	14
Histoire de la Syrie et du Liban pendant la Première Guerre mondiale	20
Histoire de la région après la Première Guerre mondiale :	
La France obtient le contrôle mandataire de la région	22
Sykes-Picot	23
Le mandat	24
Une année, deux traités: un moment décisif du mandat français	26
L'intensification de la situation	27
La création du traité syrien	30
La création du traité libanais	37
Le traité libanais : ses similarités et ses différences	38
Pourquoi donc un traité	43
Les ramifications clés	44
Et puis : La présence française persiste en forme de pouvoir mandataire, et en forme indépendant	45
Conclusions : Le traitement préférentiel français vers le Liban	46
La diplomatie des époques avant le mandat	47
La réaction des Français	48
Pourquoi il y avait cette préférence	49
La géographie et la division de la population	49
Les effets de ce traitement inégal	50
L'avenir	51
Notes	53

References	55
Bibliography	56

Un mandat, deux politiques:  
Les effets de l'inégalité  
de la politique mandataire française  
en Syrie et au Liban

Catherine Glenn Ellis

ABSTRACT

In the early years of the twentieth century, the Ottoman Empire began to crumble due to external wars and internal rebellions dating from about 1908. Due to European influence at the end of the First World War, the Ottoman Empire lost much of its territory in 1919, including Palestine and Syria, comprised of modern-day Syria, Lebanon, Israel, Jordan, and Iraq. The European powers incited rebellion among the Middle Eastern peoples to the end of aiding their cause in the portions of the war fought in the Middle East. In return, they promised the Arabs independent nations; in the Treaty of Versailles, the regions were indeed freed from Ottoman rule. The European Allies, however, considered it their responsibility to guide these fledgling independent states; aided by the conclusions of the secretive Sykes-Picot Agreement, as well as preexisting assumptions of the inadequacies of the newly-formed nations to effectively self-

rule, the League of Nations decided to create a mandatory system, dividing the regions between Britain and France.

Syria and Lebanon fell under French control, and despite the outward appearance of good intentions on the part of the French and British, they were quite imperious in their role as mandatory powers. The Europeans, under the guidance of Sir Mark Sykes of Britain and Georges Picot of France, carved the region into nations that did little to reflect the ethnic and cultural divisions of the region. Dissenters from the Arab world were quickly dealt with, as in the case of Faysal, who argued for the unity and independence of Syria and Lebanon; he eventually lost and was forced to leave Syria, but became the first king of Iraq under British mandate. Popular opinion in Europe tended towards the idea of Arab nations being less civilized, and many nations were more concerned with the status of Germany than with developing an unprejudiced policy towards the Arab nations. Thus those in control of the mandate quickly fell back on old assumptions and past experiences with the region. In this way, inequalities developed that would prove to have a profound impact on regional politics.

## Une vue d'ensemble de l'histoire syro-libanaise jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale

C'était pendant l'ère des croisades que la France est entrée au Levant. Juste à la fin du onzième siècle, les Européens ont commencé les croisades contre le Proche-Orient afin de réclamer les sites sacrés pour le christianisme. En 1099, les influences européennes ont pris l'ouest de la Syrie ; l'influence européenne directe n'a pas duré très longtemps, mais on voit ici le début des rapports modernes entre l'Europe et le Levant. Bien que la Syrie faisait partie depuis 1099 d'autres empires, les Français ont continué à régner dans des parties du pays, et ce n'était qu'environ 1300 qu'on a chassé tous les croisés de la région. En 1191, la troisième croisade a pris le contrôle d'Acre, un port très important, et au Moyen Age les Templiers ont régné sur la région pendant environ cent ans.<sup>1</sup> Pendant ces siècles, et continuant pendant l'Empire Ottoman, la France a exercé de l'influence sur la Syrie et le Liban. Elle a donné de l'aide financière à la région, et s'est rangée du côté de l'un ou l'autre groupe des habitants. Même après l'ouverture du canal Suez et la diminution en importance de la Syrie, elle a continué à s'y intéresser.



C'était à cause de cette présence française au Levant que l'on trouve maintenant de la tension et de la division entre la Syrie et le Liban. Plus de chrétiens, les Maronites, ont habité près de la mer, au Liban, et aussi c'était bien plus facile à communiquer avec ces gens-ci. Les Libanais se révoltaient moins, d'habitude, que les Syriens. Il n'y a pas beaucoup d'historiens qui ont traité le sujet du désaccord que la France a créé entre la Syrie et le Liban, mais c'est assez facile à voir le rôle que la France a joué dans cette division. C'était elle qui a divisé, contre le désir de la plupart des habitants, en particulier les arabes, la région en deux pays, qui a traité comme différent ces deux pays, qui a même écrit deux traités d'alliance avec la région, et qui n'a pas accordé l'indépendance aux deux pays en même temps. Avec deux pays si proches, on a dû être plus égale dans le traitement, ou il y aurait des conséquences politiques sérieuses. Les deux traités que la France a rédigés avec la Syrie et le Liban en 1936 exemplifient bien la différence entre le traitement français des deux pays et ses effets.

\*\*\*\*\*

Toute seule, sous les cèdres anciens du Liban, le parfum de leurs rameaux embaumant l'air, la terre ne chuchote jamais de la violence qui a si souvent menacé la destruction d'un peuple et d'un pays. Qu'on

randonne dans les montagnes de la Syrie, chemine sur ses plaines, ou traverse ses déserts vastes, on ne soupçonne pas l'agitation qui y trouble la paix. Il y a cependant toujours un courant sous-jacent, ce qui fait allusion à l'histoire tumultueuse de ces pays. Deux guerres civiles au Liban, l'effusion de sang en masse, les perturbations politiques presque incessantes, et la lutte éternelle pour l'autodétermination : tout ce conflit contribue à l'atmosphère de l'instabilité politique et des dispositions négatives envers le monde extérieur qui tâche d'intervenir, et à la notion dans l'Ouest que le monde arabe soit moins civilisé, moins avancé que l'Europe et les États-Unis. En vérité, on n'a qu'à passer en revue la politique étrangère de l'Ouest envers les pays arabes pour en devenir informé : on y trouve un raz-de-marée de guerres, d'interventions, et de mesures visant à créer un climat de paix entre États. En plus, quelques-uns commencent à croire qu'il faut y inculquer un système démocratique du gouvernement, qu'il faut faire naître chez les Arabes une vision du monde semblable à celle de l'Ouest, afin de résoudre la discorde et les dissensions civiles du Moyen-Orient. Il est trop évident que cette imposition est indésirable, que l'adoption de la démocratie, l'enfant du monde occidental, ne pourrait jamais réussir si celle-ci soit forcée au monde arabe, sans clause de sortie, car chaque pays arabe pourrait repenser à une histoire plus longue que la nôtre de manière

exponentielle. Vain que ce soit à calmer le *Sturm und Drang* du Moyen-Orient, cela sert à montrer que la crise arabe n'existe pas seulement au Moyen-Orient, mais au monde entier, et à montrer un exemple typique de la politique défectueuse de l'Ouest envers le monde arabe à l'ère postérieure à la révolution industrielle.

Aujourd'hui, afin de sembler politiquement correct, il faut rejeter toute la responsabilité du problème arabe—le problème des différends nombreux sur une question de frontières, des incidents qui y ont lieu, des troubles civiles dans presque chaque pays arabe, en plus d'un certain autoéloignement de tout le reste du monde, et le déclin de l'influence et de la direction arabe du monde face à l'égotisme et à la puissance qui sont en plein essor à l'Ouest—sur le monde occidental : les Européens et les Américains. Ce sentiment général, déjà fort dans le monde arabe, semble acquérir une popularité de plus en plus grande dans l'Ouest, en dépit d'une vague passagère de patriotisme aux États-Unis après les actes de terrorisme de 2001. Les gens des pays de l'Europe, par exemple, la France, où habitent des multitudes d'expatriés arabes, adhèrent le plus souvent à cette idée du « white man's burden », de la responsabilité occidentale dans le monde arabe, un monde regardé comme en désordre, grâce à l'influence de l'Ouest. Nier quelque culpabilité, c'est fou, et de plus, inutile, mais c'est bien possible que le mea-culpa de l'Ouest soit trop zélé, ou bien, trop

simple pour qu'il dure. À vrai dire, le problème qu'on rencontre est bien plus complexe ; on trouve que la simplification excessive, suivant le théorie d'Occam, nous conduit à une fausse déduction. Les longues discussions qui portent sur le problème arabe amènent à conclure que la faute se situe à nombreux niveaux : la terre arabe elle-même ; les peuples arabes et leurs habitudes de vie, de métier, et de religion sous des empires divers, qui ont permis à l'Ouest à diviser pour mieux régner ; le désir arabe d'une destinée autodéterminée ; et la conduite intéressée et condescendante de l'Ouest. On va considérer ici ces deux premiers ; les deux autres s'incorporeront plus tard.

### Comment décrire le Levant

Rien de la Syrie et du Liban n'est facile à comprendre, y inclus ces noms eux-mêmes. Chacun, « la Syrie » et « le Liban », s'est fait usage pour identifier un État-nation des temps modernes, mais chacun pourrait aussi vouloir dire plusieurs autres conceptualisations de territoire ; au début d'une étude, il faut donc préciser les définitions de ces noms. On trouve vite que le terme le plus général est « le Levant », ce qui veut dire la terre qui se trouve à l'est de l'Europe, et particulièrement celle de la Méditerranée orientale. Le mot « Levant » est un synonyme de « Proche-Orient » et de « Moyen-Orient ».

C'est les Grecs, qui, après la division en trois parties de l'empire d'Alexandre le Grand à sa mort en 323 av J.-C., a reçu la Syrie (et donc la ville d'Antioche, ce qui est devenue bien célèbre) dans la division a diffusé la culture, ce qui a permis aux Grecs a entrer dans la région afin de régner.<sup>2</sup> Ils ont été les premiers à utiliser le nom « la Syrie » ; d'époque en époque, ce terme signifie quelque chose de différente, et souvent un territoire qui ne se conforme pas aux frontières de la Syrie actuelle : le terme peut être employé à décrire la région entière de la Syrie, le Liban, et la Jordanie, ou bien, la Syrie et le Liban, ou encore, la Syrie et la Transjordanie, entité politique d'après la Deuxième Guerre mondiale. La « Grande Syrie », par contraste, inclut la Syrie, le Liban, et la Palestine. Celle-ci existait juste avant le mandat français ; c'était en mars 1920 que Faysal y était proclamé roi par les nationalistes arabes qui voulait que la région reste unifiée, et en avril, on plaçait la Syrie sous mandat français, grâce à l'ordonnance de la Société des Nations.<sup>3</sup> On pourrait donc utiliser un tel terme que « Syro-Palestine » pour designer le Levant, c'est à dire, de nos jours, la Syrie, le Liban, la Jordanie, et l'Israël, mais cette méthode de nomenclature est inutilement complexe et longue. Il nous suffit de savoir qu'avant les complexités des perturbations politiques de la Première Guerre mondiale, la région qui nous intéresse s'appelait la Syrie ; il n'y avait pas de ligne de démarcation définie. Pendant que

j'écris ici de la période avant le mandat français, j'utiliserai le terme « Syrie » pour indiquer la région de terre qui inclut et la Syrie elle-même et le Liban, ainsi que deux ou trois autres pays. Pour la période après le mandat, j'utiliserai ce même terme pour décrire une région qui se compose plus ou moins de la Syrie actuelle.

Le terme « Liban » s'utilise pour décrire la république actuelle, mais on trouve des variantes de ce mot, y inclus le Grand-Liban et Mont Liban, qu'il nous faudra définir. Le 21 septembre 1920, on a créé le Grand-Liban, l'incarnation du Liban pendant le mandat français. C'est ce même territoire qui deviendrait le Liban actuel, sous la constitution de 1926.<sup>4</sup> Le Mont Liban, ou en arabe, Jabal Lubnan, est une montagne et une division administrative. C'est là où habitent les Druzes, qui considèrent leur foi comme nouvelle interprétation des trois grandes religions monothéistes : le christianisme, le judaïsme, et l'islam. C'est une entité religieuse et politique assez séparée, à laquelle on fera souvent référence.

## La terre levantine

Pendant la longue durée de son histoire, les irrégularités géographiques de la Syrie ont dicté la division de sa population, et, d'ailleurs, son histoire elle-même. En regardant une carte

topographique de la région, on remarque qu'elle se divise en des bandes étroites de formations : la côte, deux chaînes de montagnes avec une vallée entre les deux, la plaine, et le désert. On pourrait dire que chacune de ses formations se compose de nombreux attributs spécifiques, non seulement quelques caractéristiques relativement simples, même banales, par exemple, le genre de personne qui y habite, son métier, et les méthodes de transport et de voyage qu'il utilise, mais aussi des qualités plus complexes, telles que sa religion et la ferveur de sa pratique, son opinion sur les coutumes et les mœurs sociales appropriées, et son attitude plus ou moins chaleureuse—ou bien, plus ou moins hostile—envers l'Europe et envers l'Ouest. Cette individualité des régions levantines, d'où leur divisibilité, a du bon et du mauvais, particulièrement à l'égard du sort de la terre qui, tout entière, s'appelait autrefois la Syrie.

Contiguë à la côte de la mer Méditerranée, la région côtière se compose d'une longue plaine. Presque toute la pluie qui tombe sur cette terre vient de l'océan Atlantique ; la plupart se distribue donc ici, au littoral, quoique bien plus de pluie tombe avant qu'elle n'arrive à cette côte orientale de la mer Méditerranée. D'avril à octobre, il y a très peu de pluie, et d'habitude, pas une goutte en été. Ici on trouvait jusqu'à environ cent ans, des gens assez accoutumés à la vie européenne. On y était demi sémite, et encore, demi européen. Depuis

très longtemps ils ont fait le commerce avec les pays occidentaux, même avant l'époque babylonien ; séparés du reste des pays arabes et même de leur propre pays grâce à deux chaînes de montagnes très difficiles à traverser, ils ressentaient souvent plus d'affinité à l'Europe, (dont on n'était séparé que par une mer assez facile à naviguer) qu'avec leurs concitoyens. C'est ici qu'on trouvait le premier groupe de villes, parmi lesquelles sont Tripoli, Beyrouth, Tyre, et Acre, dans une ligne verticale du nord au sud.

Se dressant en pente raide de la belle côte, les montagnes imposantes contrastent vivement avec la plaine côtière. Ce sont les montagnes occidentales de la région ; du nord au sud, la chaîne s'appelle l'Amanus, le Liban, la Galilée, la Samarie, et la Judée ; au bout, elle baisse dans la plaine de Beersheba. Dans cette région très montagneuse habitaient des fermiers et des bergers, souvent membres de tribus, qui alternaient entre le commerce avec les peuples de la côte et des raids sur leur territoire.<sup>5</sup>

Juste à l'est de cette première chaîne de montagnes, et avant qu'on arrive à l'autre, il y a le graben, une vallée très étroite et très profonde, bien plus qu'une simple crevasse. C'est à l'est de cette vallée, et en partie dans la deuxième chaîne de montagnes, la chaîne orientale, qu'on trouve aujourd'hui la frontière commune du Liban et de la Syrie. Ce graben descend de la vallée Oronte (en arabe, *al-*



*Assi*) ; il s'appelle Beqaa au sud de Homs, une grande ville de Syrie.

Un peu plus au sud, ce fossé tectonique devient le Ghor ; il contient le lac de Tibériade (qui s'appelle aussi la mer de Galilée), le Jourdain (*Nahr al-Urdunn*), et la mer Morte (*Bahr Lut*), où le graben se situe à 397 m au-dessous du niveau de la Méditerranée. Au golfe d'Aqaba, cette région déprimée se joigne à la mer Rouge.

La deuxième chaîne de montagnes commence son ascension juste au sud de Homs ; là, elle s'appelle l'Anti-Liban et contient Mont Hermon (*Haramun/Jabal ech Cheikh*) et le Talat Musa, le point culminant de l'Anti-Liban. Plus au sud, elle devient le djebel Ajloun, (le Galaad de la Bible), et de Kerok à Pétra, le Shera ; au temps de l'Ancien Testament, c'était cette région-ci qui s'appelait les pays de Moab et d'Édom. On trouvait encore des fermiers et des bergers, mais presque tous de ceux-ci étaient des membres de tribus ; ils étaient aussi plus militaires, puisqu'il leur fallait défendre leur propre territoire contre les tribus nomadiques du désert.<sup>6</sup>

Les montagnes orientales s'aplanissent progressivement pour devenir la plaine, le grand espace de champs habitables. La majorité des habitants de la plaine étaient des fermiers qui ont cultivé des céréales, mais il y avait aussi de nombreuses caravanes et autres voyageurs qui s'y sont acheminés.<sup>7</sup> C'est une bande de terre bien

étroite, environ trente miles de large, mais c'est ici qu'on trouve l'autre ligne verticale des villes, qui inclut Homs, Damas, et Amman.

De cette plaine jusqu'au golfe Persique, le désert se trouve enfin, composé des steppes. Dans cette région, par manque de pluie, l'agriculture est impraticable, et une résidence fixe était presque impossible. De temps en temps, une pluie très forte arrive au désert et tout devient de la verdure, mais c'est une occurrence assez rare. On y trouvait des nomades arabes et musulmans, qui faisaient souvent l'élevage de bétail, et qui étaient presque sans contact avec les pays européens. Ils faisaient le commerce parmi eux, et ils ne s'intéressaient pas beaucoup à l'Europe. Il y avait là une certaine méfiance naturelle des Européens et des autres gens non arabes. Le gouvernement le trouvait bien difficile à contrôler ces Bédouins et leurs attaques contres les villageois, sauf qu'ils venaient pour habiter eux-mêmes en ville, ce qui se passait parfois.<sup>8</sup>

### Les peuples

En voyageant donc des frontières occidentales de la région syro-libanaise à ses frontières orientales, on constatait une progression graduelle des habitants. À l'ouest, il y avait des gens plus ou moins comme les Européens : des Catholiques assez nombreux qui

s'appelaient les Maronites, et beaucoup de gens qui parlaient français et d'autres langues occidentales ainsi que ceux qui parlaient arabe. Beaucoup d'immigrés s'y trouvaient. Il y avait une longue histoire de commerce et de rapports entre cette région et les autres pays méditerranéens, et les gens des villes à la côte du Liban étaient souvent très riches, grâce au commerce et à l'agriculture.<sup>9</sup> Dans les montagnes, il y avait quelques villages, assez petits, mais rien de très grand. Les gens là étaient un mélange, une combinaison de ceux qui habitaient la côte et ceux qui habitaient le désert. À l'est encore, c'était tout à fait différent. La plupart des habitants là ne parlait qu'arabe, et on y trouvait une mode de vie de plus en plus nomadique pendant qu'on continuait à l'est. Ceux-ci étaient les gens vraiment arabes, plus fiers de l'héritage arabe de la région, qui restaient fidèles aux causes arabes. Ces gens-ci étaient bien différents génétiquement du peuple de la côte, qui avait du sang européen. C'est donc bien les montagnes qui ont divisée la Syrie et le Liban, et qui ont poussé l'ouest et le Liban envers l'Europe, et qui ont protégé l'est et la Syrie de l'influence occidentale. Ces montagnes ont beaucoup influencé le destin de la région.

Il est bien évident que le Levant est une région très diverse : les formations de terre, les genres de gens, leurs religions, leurs métiers. Aujourd'hui, elle est presque aussi diverse qu'il y a des milliers

d'années. À un moment quelconque, les Syriens et les Libanais semblent prospérer grâce à cette diversité, et à un autre, ils se fractionnent à cause de cette même diversité. On pourrait croire que la terre a trahi les Arabes : les dissensions qu'elle a causées, la discorde, les guerres civiles. Cependant, il faut commencer l'histoire de cette région avant que ces troubles aient déchiré les pays, avant que la Syrie et le Liban se soient affranchis de la tutelle française en 1946 (la Syrie) et en 1943 (le Liban), même avant que la succession d'empires ait commencé l'annexion de ce territoire. Au début de l'histoire écrite de la Syrie et du Liban, ces pays n'étaient qu'une région bien convoitée par les autres pouvoirs : le carrefour du monde.

### L'histoire de la Syrie et du Liban jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle

Grâce à la position de l'étendue qui s'appelait la Syrie, comme carrefour des routes des caravanes, il lui fallait supporter un véritable cortège d'empires qui ont prétendu y régner. Il y a des milliers d'années, le territoire dont se composent aujourd'hui la Syrie et le Liban a été cependant habité par des tribus de nomades. Certes, la Syrie était l'un des premières civilisations du monde ; pendant la préhistoire, les âges du bronze, et l'âge du fer, c'était très près d'ici où le Levant fut le berceau de la civilisation.

Comme carrefour du monde, dès que les tribus et les nations du monde ont gagné assez de pouvoir à le faire, on a commencé à attaquer et assaillir la région, tout en essayant de le contrôler et si c'était possible, de l'annexer. La Syrie a donc fait partie de nombreux grands empires du monde, y inclus l'Empire Assyrien de Ninive (859-612 av. J.-C.), l'Empire Chaldéen de Babylone (612-538 av. J.-C.), l'Empire Perse (535-330 av. J.-C.), les Empires Hellénistiques, c'est-à-dire les Grecs et les Romains, et l'Empire Byzantine.<sup>10</sup> Après ces empires plus ou moins occidentaux sont venus des envahisseurs de beaucoup plus proche, souvent eux-mêmes arabes, ou bien, turques. Les Mamelouks sont parmi les états arabes et islamiques qui ont contrôlé la Syrie pendant cette époque, du septième siècle jusqu'à 1516.<sup>11</sup> Pendant ce temps, la région syrienne n'était pas à l'apogée de son pouvoir, mais elle restait assez importante à justifier l'intérêt d'un grand pouvoir, un grand empire, de plus : l'Empire Ottoman (1516-1918).

### L'Empire Ottoman

Or, en 1516 l'Empire Ottoman a conquis la région de la Syrie et du Liban, et l'a annexée. Et le pouvoir qui contrôlait la Syrie à l'époque de la conquête et l'Empire Ottoman était Turc, mais à part cela, les

deux étaient bien différents. Sous l'Empire Ottoman, la région faisait partie d'un empire mondial, riche, avec beaucoup de puissance. Cet empire a respecté la culture arabe ; on a été permis à parler arabe et à continuer à vivre comme avant. Il n'y avait pas, sous cet empire, des tentatives de turquisation, et on n'a donc pas protesté contre les Ottomans et leur autorité dans la région, ce qui a duré quatre cent ans. C'était une situation assez agréable aux habitants de la Syrie et le Liban, même en dépit du déclin qui était en effet pendant les trois premiers siècles sous cet empire. On pourrait faire le commerce avec tout un empire, et grâce à sa position sur la côte de la mer Méditerranée, la Syrie est devenue lien entre l'Empire Ottoman et l'Europe. Les villes de la Syrie ont bien prospéré sous le gouvernement décentralisé des Ottomans. Chaque province avait un pacha, ce qui était un homme de haut rang et d'assez haute fonction, mais quand-même dans ce système impérialiste un fonctionnaire subalterne, et une force militaire, mais les chefs des tribus et d'autres souverains locaux avaient encore beaucoup de pouvoir, en particulier hors des villes où les pachas ont habité.<sup>12</sup> Tout le système était assez efficace ; même au début du long déclin de l'Empire Ottoman, on s'est ajusté pour en compenser. La région est devenue plus agricole, par exemple, mais les raids bédouins devenaient plus fréquents, et les impôts étaient en hausse. Le conflit, et de nombreuses dissensions parmi les

pachas, les souverains, les chefs des tribus et d'autres ont ajouté aux problèmes, et enfin l'Égypte et Napoléon, parmi d'autres, ont essayé de conquérir la Syrie et l'annexer à leurs propres territoires. Les forces égyptiennes ont été repoussées en 1770, et celles de Napoléon en 1799, mais on ne pouvait pas continuer une telle défense : il y avait trop de tentatives de conquête, et on n'était pas assez fort à les repousser.<sup>13</sup>

L'intérêt de Napoléon pour la conquête d'autres pays, et en particulier pour la Syrie, a poussé les Européens vers le Levant et a incité le développement et l'augmentation des activités françaises dans la région. Ces activités, cet empiètement européen, en plus des réformes ottomanes, ont définitivement transformé la société syro-libanaise. Cette européanisation profonde a été également aidée par l'occupation égyptienne : les Egyptiens ont encore une fois attaqué la Syrie ; en 1831, ils ont réussi. Au début, les Syriens étaient assez contents ; les réformes du dernier sultan ottoman, Mahmoud II, ont européanisé le paysage, ce que les Syriens n'aimaient pas du tout, étant fiers de leur propre héritage. Ils faisaient le commerce avec les Européens, mais ils ne voulaient pas devenir européens. Les Syriens étaient cependant très déçus par ce nouvel empire égyptien. Le nouveau souverain égyptien, Ibrahim, qui était lui-même à la tête des forces égyptiennes, a promulgué même plus de réformes, y inclus un

gouvernement centralisé, de la taxation intensive mais régulière et assez juste, un meilleur système judiciaire, plus d'écoles, et plus de travaux publics généraux, qu'a fait le sultan turc. Ses motivations étaient moins pures que celles des Ottomans ; il voulait obtenir la Syrie pour en extraire des matières premières, le bois des cèdres, par exemple. Il voulait rendre Syrie une colonie d'Égypte. Il a donc unifié la région sous une administration centrale assez forte, et il a pris tout le pouvoir des chefs et des souverains locaux. Ce qui était peut-être pire, il a commencé la conscription forcée dans l'armée, avec un minimum de quinze ans, sauf pour les Chrétiens. Les Syriens étaient donc indignés à cause de tout cela, déçus et même fâchés, mais il y avait aussi des éléments positifs du règne d'Ibrahim. Sous son système de gouvernance, des groupes minoritaires religieux, les Chrétiens et les Juifs, ont été représentés. Les travaux publics ont aussi été améliorés : on y a introduit de nouvelles méthodes d'agriculture, beaucoup de terre a été défrichée et bonifiée, et les rues ont été refaites. On a fait des plantations de plus d'arbres. L'exportation, elle aussi, se développait.<sup>14</sup>

Bien que la Syrie fût à l'époque sous le contrôle d'Égypte, l'europanisation continuait sans cesse. Les marchandises européennes continuaient à être importées, et ces mêmes marchandises, par exemple le coton, ont fait concurrence dans le



marché mondial avec de semblables marchandises de la Syrie. Les villes de la Syrie, qui comptaient sur le commerce, affaiblissaient, et la population des villes a été bien réduite. Toute la Syrie a donc commencé à révolter contre Ibrahim et les Égyptiens. Il y avait aussi une guerre civile entre les Maronites, aidés par les Français, et les Druzes, aidés par les Anglais. Les Européens ont poussé les Ottomans à diviser le Liban en deux parties, le nord aux Maronites et le sud aux Druzes, mais en 1845, encore de guerre civile, et on est rentré au système précédent, mais les Ottomans ont favorisé les Druzes. En même temps, l'Angleterre, ainsi que d'autres pays, a utilisé ces insurrections pour atteindre leur propre but, et en 1840, une force de Syriens, Anglais, Ottomans, et Autrichiens a évincé les Égyptiens de la Syrie au moyen des révoltes qui ont eu lieu dans la région, et en particulier au Liban. Après, le règne ottoman a été ramené au pouvoir. Les Ottomans ont établi les réformes Tanzimat, qui créeraient une administration centralisée et aboliraient des restrictions imposées sur les Chrétiens et les Juifs, ainsi que d'autres choses. L'empire en ce moment-là était cependant trop faible à les bien instituer. L'administration est donc revenue au système précédent, des chefs de tribus et souverains locaux.<sup>15</sup>

Puisque les Européens étaient ceux qui ont aidé la Syrie contre les Ottomans, et encore dans les guerres civiles et les troubles au

Liban, cet aide était la porte ouverte à l'influence européenne. On a inondé le marché syrien avec des marchandises européennes, ce qui a élargi la balance commerciale déficitaire. Les Syriens n'avaient rien à faire ; on ne pourrait qu'utiliser la terre, ce qui apportait bien d'autres problèmes. Après la Guerre de Crimée (1854-56), la France a gagné des concessions économiques en Syrie. C'était la France qui avait la plupart de la dette syrienne, et elle se croyait liée à la Syrie. Les forces militaires françaises avaient besoin d'entrer dans le Liban en 1860 pour réprimer des révoltes, et en 1876, quand les Syriens ont essayé d'écrire une nouvelle constitution, c'était basée sur un modèle français.<sup>16</sup> Cette constitution n'a pas longtemps duré, mais c'est signifiant que les Syriens ont eux-mêmes choisi cette affiliation, ainsi que les Français. Les Français ont aussi commencé à moderniser la région ; la population augmentait, mais l'émigration a continué avec une intensité croissante jusqu'en 1914.

C'était cependant après 1908 que les Syriens étaient vraiment mécontents avec le règne ottoman. En 1908 il y avait une révolution à cause du gouvernement de plus en plus centralisé. La plupart des révolutionnaires étaient des Turcs plus ou moins aristocratiques, et les Jeunes-Turcs, un parti politique nationaliste qui se composait des étudiants et des professionnels. La révolution n'a pas transformé la société, mais elle a reflété un malaise social qui grandissait. Chacun

voulait le pouvoir, voulait être calife ou souverain ou quelque autre position.<sup>17</sup> Il y avait donc beaucoup de conflit interne, souvent stimulé par les Européens, qui a créé une ambiance bien hostile et tumultueuse, la région donc prête à être manipulée par les Européens.

## Histoire de la Syrie et du Liban pendant la Première Guerre mondiale

Pendant la Première Guerre mondiale (1914-18), les rapports entre la France, et à vrai dire tous les pays européens, et le Levant ont intensifié. L'Europe a vu que le Levant, et tout le Moyen-Orient, pourrait être le facteur clé pendant et après la guerre ; plusieurs batailles de la guerre ont eu lieu sur ce territoire. Les pays ont donc commencé des pourparlers avec plusieurs personnages clés, afin de se préparer pour n'importe quelle éventualité. Les Anglais, par exemple, étaient les grandes figures dans la correspondance célèbre qu'on appelle la correspondance Husain-McMahon, dans laquelle on a plus ou moins promis l'indépendance et l'unité de la « nation arabe ». Bien sûr, on est revenu sur l'accord, mais c'est cette correspondance à laquelle les Arabes ont fait souvent référence pour invoquer la promesse qu'on leur avait donnée.<sup>18</sup> Les Russes aussi s'intéressaient à la région, mais après peu de temps, il leur fallait concentrer sur des

questions plus proches à leur pays.<sup>19</sup> On a aussi vu que l'Empire Ottoman était en train de s'écrouler pendant plusieurs années ; c'était un long déclin, mais au cours des années depuis 1908, il était bien évident que la fin de l'empire s'approchait. Il fallait donc décider que faire avec le territoire qui avait appartenu aux Ottomans, et puisque les Européens avaient à l'époque tant d'intérêt aux pays du Levant, et on y avait tant d'argent investi, il semblait intelligent à décider parmi les pays d'Europe ce qu'on devait faire avec le territoire. On a donc créé une commission qui étudierait la région et décider comment la partager entre l'Europe, puisqu'on a supposé qu'elle serait sous le contrôle européen, et il ne fallait que la diviser. Cette commission se composait de Sir Mark Sykes, un Anglais, et de Georges Picot, un Français, et c'était avec l'aide et les recommandations de ces deux hommes, enregistrées dans l'Accord Sykes-Picot, qu'on a décidé comment diviser la région.

Histoire de la région après la Première Guerre mondiale :

La France obtient le contrôle mandataire de la région

C'était donc juste après la Première Guerre mondiale que la France est devenue pouvoir mandataire, avec le contrôle de la Syrie et du Liban. Pendant la guerre, il est devenu évident que l'Empire Ottoman tombait et qu'il faudrait décider que faire avec la région. On croyait à l'époque que le territoire était trop faible, en trop de désordre, à se gouverner, et on a donc décidé de diviser la région en états, plus ou moins arbitrairement, qui seraient gouvernés par les états européens. On a donc envoyé une commission pour étudier comment partager le territoire ; en 1916, les Anglais et les Français se sont mis d'accord pour accepter les conclusions de Sykes et Picot. Bien sûr, les habitants de cette région n'avaient aucune idée que l'Europe était en train de planifier des mandats pour les contrôler. C'était bien une dernière époque d'impérialisme.

## Sykes-Picot

Comme on a déjà dit, l'Angleterre et la France ont utilisé Mark Sykes et Georges Picot pour étudier la région levantine et décider comment la diviser, comment la partager parmi les pays européens. Les gouvernements des deux pays ont donné assez d'autorité à créer un accord qui resterait secret jusqu'au temps qu'on a décidé qu'on pourrait le révéler. Sykes et Picot ont conclu que la région qui inclut maintenant la Jordanie et l'Irak devait appartenir à l'Angleterre, et la région qui se compose maintenant du Liban et de la Syrie devait appartenir à la France. La région était divisée comme ça à cause de l'histoire de la région et de la diplomatie européenne avec les pays. La France avait beaucoup investi en Syrie et au Liban, et l'Angleterre pourrait elle-même nommer assez de raisons pour lesquelles elle devait contrôler la région. On a donc arrivé à une telle décision après beaucoup de considération et de pourparlers, et il semblait être un accord auquel la France, l'Angleterre, et les autres pays pouvaient se conformer.<sup>20</sup>

Au début de cette époque, environ 1912, on avait respecté les droits de l'Empire Ottoman, et on a tout simplement cru que la région levantine qui se composait de la Syrie et du Liban devait faire partie de la sphère d'influence et de pouvoir française.<sup>21</sup> Pendant la guerre, les

Français se sont cependant rendu compte que les Anglais gagnaient du pouvoir dans la région, même en Syrie. Les Anglais ont aussi aidé Faysal ibn al-Husayn, qui était un émir très nationaliste ; plus tard, après que les Français l'avaient expulsé de la Syrie, où il avait monté des protestations contre le contrôle européen dans la région et en particulier contre la division de la région, puisqu'il croyait que les nations arabes devaient rester unifiées. Les Anglais l'ont cependant reçu en Irak, et Faysal y est devenu le premier roi sous le nouveau gouvernement.<sup>22</sup>

### Le mandat

La nouvelle Société des Nations semblait être empressée à étaler son pouvoir et à rassurer les pays européens qu'ils étaient encore les nations les plus puissantes du monde. Elle a donc donné des mandats sur le territoire qui avait appartenu à l'Empire Ottoman à la France et à l'Angleterre. Grâce à Sykes et Picot, on avait déjà décidé quel territoire était sous l'influence de quel pays, et il ne fallait donc que les diviser. Ce n'était pas un mandat permanent, sauf des provisions pour aider la région à se développer et à devenir complètement indépendante, si avec quelque influence européenne.<sup>23</sup> Il y avait vite des révoltes, la première grande révolte étant en 1920. Les Français

l'a facilement réprimée, mais encore en 1925 jusqu'à 1927, il y avait une révolte, et celle-ci était mieux organisée. À la tête de plusieurs de ces premières révoltes, était Ibrahim Hananu, Syrien qui commencerait plus tard le Bloc national, un parti politique très nationaliste, et dont la mort inspirerait la demande en 1936 d'un traité entre la France et la Syrie.<sup>24</sup> Les Syriens avait déjà essayé, bien sûr, de procurer l'indépendance, ou au moins un traité qui énoncerait en détail ce qui se passerait, mais les premières tentatives d'en écrire n'ont pas réussi. La tentative la plus notable était en 1933, quand le gouvernement de la France n'était pas d'accord avec les désirs présentés par les Syriens. En 1936, la situation était cependant très différente, et on espérait encore réussir.<sup>25</sup>



Une année, deux traités: un moment décisif du mandat français

On voulait continuer à considérer les deux régions, les deux étendues de terre, comme deux entités politiques tout à fait séparées. En 1936 la France a donc rédigé deux traités « d'amitié et d'alliance » : l'un avec la Syrie, et l'autre avec le Liban. Au premier coup d'œil, on croirait que les deux traités sont les mêmes. C'est bien vrai que les deux sont très semblables ; il y a cependant quelques divergences clé qui sont assez représentatives du traitement divergent des deux territoires pendant l'ère du mandat.

Les Syriens et les Libanais, qui au début n'étaient pas même conscients du fait qu'ils seraient sous mandat, attendaient encore l'indépendance. Ils ont vu que la France les contrôlait, que la France y a imposé ses règles et ses idées. Ils se fâchaient que, bien après la Première Guerre mondiale, la France restait dans la région, et que la France ne leur a pas permis d'être un seul pays ; au contraire, il y avait ces deux pays, la Syrie et le Liban. Certes, les Syriens voulaient obtenir l'indépendance, et il y avait un sentiment croissant de frustration.

## L'intensification de la situation

Pendant toutes les années 1930, on a vu la création et la croissance des partis politiques nationalistes en Syrie et au Liban. En particulier, ces partis se sont adressés aux jeunes, qui étaient à l'époque les gens les plus actifs politiquement. Le sentiment nationaliste gagnait puissance, et les habitants de la région poussaient vers l'indépendance. Pendant ces années, il y avait aussi une certaine agitation croissante dans toute la région de la côte orientale de la mer Méditerranée, grâce à la guerre entre l'Italie et l'Abyssinie. On a vu les troubles partout : en Syrie, au Liban, en Palestine, et en Égypte. C'était l'agitation en Égypte qui produirait les ramifications les plus conséquentes pour la région qui nous intéresse, puisque c'était là où on a signé le traité anglo-égyptien, ce qui a incité les Syriens à réclamer un traité semblable des Français.<sup>26</sup>

Les Syriens, et aussi les Libanais, voulaient être pays indépendants, en particulier depuis la grande révolte de 1925, après laquelle la France a développé une certaine mentalité guerrière. La France a aliéné la plupart de la population, et elle a poussé les Syriens en particulier à exiger l'indépendance.

Il y avait cependant un incident qui a stimulé les Syriens à réclamer ce traité en 1936 : la mort, juste à la fin de 1935, d'Ibrahim

Hananu, ce même homme qui était à la tête des révoltes dès le début du mandat ; il était en particulier le meneur des révoltes dans le nord de la Syrie. De plus, il était le leader du parti politique qui s'appelait le Bloc national. Respecté par tous, même ses adversaires, il manquait à tous quand il est mort, et il est devenu presque martyr. Avec sa mort est donc venue une résurgence, un renforcement du sentiment nationaliste qui existait déjà dans la région. À ses obsèques et à son enterrement, il y avait beaucoup de discours nationalistes, et au début de 1936, beaucoup de Syriens ont fait grève pour protester contre le mandat français, puisqu'on croyait que la Syrie devait déjà avoir obtenu son indépendance. Cette grève a commencé à Damas, mais les autres habitants de la région se sont vite mis en grève comme leurs frères à Damas.<sup>27</sup>

Le Bloc national, le parti politique dont Hananu était le leader, a vite créé un Pacte national, ce qui a réclamé l'indépendance pour la Syrie ainsi que plusieurs revendications de plus : l'égalité de tous les sectes, l'unité nationale, et un lien avec les mouvements nationalistes dans les autres pays arabes, qui poussaient aussi à l'époque pour l'indépendance et l'unité.<sup>28</sup> On a aussi voulu renoncer les politiques avancées par la Déclaration Balfour du 2 novembre 1917, ce qui a indiqué que certains en Europe voulaient créer un « foyer national juif », et élever le niveau de vie, de culture, de moralité, et ainsi de

suite, de tous. En dépit de ces promesses d'une meilleure vie, les Arabes étaient absolument contre la Déclaration Balfour grâce au pays qu'on créerait pour les Juifs. Le Haut Commissaire n'a pas bien réagi à ce Pacte national et à la grève ; il a essayé de contrôler les citoyens au moyen de la répression.<sup>29</sup> Après un peu de temps, il s'est cependant rendu compte que l'arrestation des leaders n'arrêtait pas les autres insurgés. Il fallait être plus proactif, puisqu'il était bien évident que la situation ne pouvait point continuer à intensifier sans plus de violence. La prolifération des partis politiques a vraiment créé une nouvelle situation. Il ne pouvait pas attendre ; il lui fallait faire quelque chose à ce temps-là, en 1936. Il a donc remplacé en février le Premier ministre en faveur d'un homme plus modéré, Ata al-Ayyubi, qui était plus sensible aux désirs et aux demandes des insurgés et de ceux qui étaient en grève. Au début de mars, il a aussi créé une délégation syrienne à aller à Paris pour négocier avec le gouvernement français et, on espérait, conclure un traité franco-syrien.<sup>30</sup> Ce n'était pas vraiment un accord, et bien sûr il n'y avait aucun pacte, mais c'était le premier pas sur un chemin vers l'indépendance pour la région sous le mandat français.

## La création du traité syrien

Juste à la fin de mars 1936, la délégation syrienne est arrivée à Paris. Il y avait six membres qui prenaient partie de cette délégation, dont quatre étaient choisis du Bloc national, et deux hommes du Premier ministre Ata al-Ayyubi. Au commencement des pourparlers, il y avait les mêmes problèmes qu'en 1933 : combien de contrôle la France doit retenir dans la région, et quels sectes, quels habitants de la région, doivent être inclus dans l'état syrien qui serait créé. Le gouvernement français n'était point à l'aise en ce qui concernait ces inclusions dans la Syrie. Beaucoup de groupes étaient en révolte contre cette idée de participer dans la création d'un état unifié, y inclus les Druzes et les Alaouites, qui étaient à l'époque plus que la moitié des habitants de Lattaquieh.<sup>31</sup> Ces deux groupes voulaient retenir leur indépendance.

Au commencement de ces pourparlers, il semblait que la situation en 1936 serait exactement la même qu'en 1933, et rien ne serait accompli. Tout était cependant changé quand le gouvernement de la France elle-même a été radicalement altéré. L'accession au pouvoir français d'un nouveau parti politique, le premier gouvernement en France du front populaire, qui s'appelait le Rassemblement populaire, et plus tard, tout simplement le Front

populaire, a bien modifié la position des Français envers l'indépendance de la Syrie. On a donc recommencé la négociation pour l'indépendance syrienne, et avec cette nouvelle position, on a assez vite arrivé à un accord. Le 9 septembre 1936, le traité franco-syrien fut signé.<sup>32</sup>

Ce traité syrien n'a pas profondément altéré les rapports entre la France et la Syrie, mais il les a assez modifiés pour satisfaire temporairement aux Syriens dans leur tentative d'indépendance. Ils croyaient qu'ils progressaient, et donc la rébellion diminuait un peu. C'était une amélioration provisoire, mais elle a nourri la faim des Syriens pendant quelques mois.

Dans ce traité, on a abordé beaucoup des problèmes du mandat, et plusieurs questions qui concernaient les Syriens. Dans le traité, on a commencé par affirmer le développement, « l'affermissement », de la Syrie en devenant état indépendant. Il a aussi affirmé l'accord entre la France et la Syrie à préparer la Syrie pour son admission dans la Société des Nations. Le traité lui-même consistait d'un plan que les deux gouvernements ont dressé pour l'indépendance de la Syrie, ainsi qu'une vue d'ensemble des rapports à venir entre les deux pays après que la Syrie est devenue indépendante.<sup>33</sup>

On s'est évidemment décidé à coexister en paix (premier article), et qu'il y aurait une alliance entre les deux gouvernements

(deuxième article). Tous les deux se consulteraient donc avant de choisir une politique étrangère, et ils se tiendraient compte en toutes leurs relations avec les autres puissances mondiales. Quand la Syrie serait indépendante, elle se chargerait des accords et des responsabilités dans lesquels la France était entrée de la part de la Syrie (troisième article). Selon cette disposition du traité, on assurait que la Syrie respecterait tout accord créé par la France et accepté par les autres pays du monde. De même, les deux pays réagiraient ensemble, avec l'intention de paix, en cas de désaccord avec un troisième pays ; les deux s'aideraient aussi si quelque conflit se produisait (quatrième article). La Syrie, en particulier, serait ouverte à l'usage des Français : ceux-ci pouvaient utiliser « toutes facilités et toute assistance » syriennes, y inclus « l'usage des voies ferrées, cours d'eau, ports, aérodromes, plans d'eau et autres moyens de communication. » C'était donc bien semblable à plusieurs situations actuelles, et bien, à nombreuses situations depuis toute l'histoire du monde, où l'état le plus puissant utilise le pays moins puissant en cas de crise, et y installe souvent des soldats pour y avoir des troupes en station. De plus, le gouvernement syrien avait besoin de défendre et maintenir l'ordre dans son propre territoire (cinquième article), ainsi que « le maintien permanent et la protection en toutes circonstances des voies de transit aérien du Gouvernement français qui

empruntaient le territoire syrien », ce qui indiquait encore une fois la dominance française sur la région sous mandat. Même devenue indépendante, en vérité, afin de devenir indépendante, il fallait que la région accepte un contrôle français qui continuait indéfiniment.<sup>34</sup>

On a écrit ce traité franco-syrien, ainsi que n'importe quel autre document qu'on y a annexé, pour durer vingt-cinq ans (sixième article). On y a inclus un passage très important : « Les négociations pour le renouvellement ou la modification du traité seront ouvertes, si, à partir de la vingtième année de son application, un des deux Gouvernements le demande. » Ce passage du sixième article indique l'attitude française envers la Syrie à l'époque. On voulait retenir quelques intérêts dans la Syrie pour assurer la facilité des entreprises et des activités dans la région à l'avenir ; on a cependant reconnu que les Syriens ne voulaient plus être sous mandat français, et la rébellion continuerait sans cesse si le mandat continuait pendant beaucoup plus longtemps. Il fallait donc accorder l'indépendance à la Syrie, en retenant assez de pouvoir dans la région pour continuer à utiliser ses ressources.<sup>35</sup>

Le septième article du traité se concernait avec la ratification du traité ; il a stipulé que le traité devait être ratifié dès que possible et envoyé à la Société des Nations, et qu'il prendrait effet le jour où la Syrie est entrée dans la Société des Nations. Enfin, on a considéré les



responsabilités qui viendraient avec cette admission dans la Société des Nations. On a décidé que la Syrie dirigerait tout obligation qui arriverait ou de la Société des Nations ou de quelque autre décision internationale (huitième article).<sup>36</sup>

À la fin de ce traité, on a ajouté beaucoup de lettres pertinentes à la discussion des rapports entre la France et la Syrie, en plus d'une convention militaire qui ajoutait aux exigences françaises et stipulait les détails de l'accord militaire entre les deux pays. Ces additions ont aussi considéré le Liban et les autres minorités de la région, et leurs rapports avec la Syrie. Dans la convention militaire, on a prévu une armée syrienne, créée avec l'aide française et basée sur un modèle français. La France pourrait aussi utiliser n'importe quel site militaire syrien et poster des troupes en Syrie pour cinq ans où il y avait des minorités qui pourraient rebeller contre le gouvernement syrien, avec les Djebel Druze et les Alaouites, qui était toujours une source de rébellion puisqu'ils ne voulaient pas être une partie de l'état syrien. On était cependant très spécifique que ces troupes ne créaient pas « une occupation et ne port[aient] pas atteinte aux droits souverains de la Syrie. »<sup>37</sup>

Il y avait maintes autres provisions dans le traité où il s'agissait de questions financières (échange de lettres no. 9, par exemple), des rapports entre la Syrie et la France, et aussi entre la Syrie et d'autres

pays ; il est évident que la France voulait y retenir quelque contrôle, puisqu'on a précisé dans le traité que d'habitude, la Syrie recruterait en France « les conseillers techniques, magistrats et fonctionnaires étrangers » qu'il fallait employer.<sup>38</sup>

Les minorités de la région seraient annexées à l'état syrien, mais il y avait des provisions pour les protéger. Le gouvernement syrien a fait vœu d'honorer la constitution, et bien que les minorités fussent annexées à la Syrie, on a créé un « régime spécial en matière administrative et financière » pour assurer la loyauté. Puisqu'il y aurait des troupes françaises dans ces régions, celles-ci auraient même plus de sécurité. On n'a pas fait mention du Liban et d'une République libanaise dans ce traité, mais on y a bien inclus un protocole (protocole no. 2) qui a affirmé que le gouvernement de la Syrie pourrait négocier avec le Liban toute question qui restait irrésolue entre les deux pays, ce qui a impliqué qu'il allait de soi que le Liban était pays indépendant de la Syrie. C'était une présomption qui a montré assez d'orgueil de la part des Français puisqu'il y avait quelques ans, ce n'était pas du tout certain que les deux régions seraient séparées, et ce n'était qu'à cause des Français que cette division a eu lieu. La France a quand-même reconnu que ces deux pays, même séparés, auraient besoin de travailler ensemble, et on a donc discuté le besoin de quelque organisation qui ferait tout ce qui serait nécessaire pour les intérêts

communs. Si on ne voulait pas créer une telle organisation, tout pouvoir à l'égard des intérêts communs serait transfert aux gouvernements eux-mêmes.<sup>39</sup>

Ce traité, ces accords, et ces protocoles, comme on a déjà dit, tous seraient mis à exécution quand la Syrie serait entrée comme membre dans la Société des Nations. Il y avait cependant plusieurs conditions requises qu'il fallait accomplir avant qu'elle pourrait y entrer. D'abord, il y aurait des élections en Syrie pour choisir un nouveau gouvernement. Après, ce gouvernement signerait ce même traité que les représentants de la France et de la Syrie avait créé, afin d'assurer que le nouveau gouvernement accepterait de se conformer aux termes du traité, et d'assurer qu'il n'y aurait pas quelque révolte, quelque rébellion ou guerre civile juste après la prise de pouvoir du nouveau. Ensuite, le Parlement et de la France et de la Syrie le signeraient pour assurer l'assentiment du peuple. Après ces ratifications, il y aurait une période de transition à durer trois ans, pendant laquelle on développerait les institutions et l'infrastructure d'une société fonctionnelle. Enfin, après tout cela, la Syrie pourrait poser sa candidature à la Société des Nations. Quand elle y serait acceptée, et elle y entrerait, le traité entrerait en vigueur.<sup>40</sup>

## La création du traité libanais

Après qu'on a signé ce traité syrien, on a vu des répercussions sur la situation au Liban. Quand les Libanais ont vu leurs frères syriens, plus rebelles qu'eux, gagner un traité avec le gouvernement français, les Libanais ont décidé qu'ils voulaient un traité semblable à celui des Syriens. Même les Maronites, un groupe chrétien au Liban, et donc plus ou moins lié à l'Europe, ont cherché l'indépendance de la France. Avec d'autres sectes et groupes rebelles, ils ont réclamé un accord de la France afin de garantir l'égalité du Liban avec la Syrie, ainsi que pour assurer que l'indépendance libanaise de la Syrie ne serait pas affectée par les nouveaux rapports améliorés entre la France et la Syrie. Les Libanais voulaient donc être certains qu'ils obtiendraient l'indépendance et de la France et de la Syrie. Dans ce cas-ci, le gouvernement français a vite répondu à l'exigence libanaise, bien plus vite qu'à la demande syrienne pour un accord.<sup>41</sup> Il faut se demander pourquoi il y avait cette vitesse : c'était à cause du traité syrien préexistant, et donc la France s'était déjà accoutumée à l'idée des traités avec les territoires sous mandat, ou bien, parce qu'il y avait plus de liens historiques avec le Liban. Ici, il semble que ce n'était qu'à cause du nouveau gouvernement en France, et le traité syrien, puisqu'en dépit de l'accord qu'on a si vite signé avec le Liban, la

France n'a pas accordé la même indépendance au Liban qu'à la Syrie. On a cependant entamé des négociations entre les deux pays à Beyrouth. La France était représentée par le Haut Commissaire, et le Liban était représenté par une délégation qui se composait d'un membre de chaque élément essentiel de la population. Emile Eddé, élu président de la république en 1936, était à la tête de cette délégation. Il n'y avait pas d'obstacle notable à ces pourparlers, et on a signé le traité franco-libanais en novembre, le même mois que la Chambre libanaise l'a ratifié.<sup>42</sup>

#### Le traité libanais : ses similarités et ses différences

Ce traité franco-libanais était assez semblable au traité franco-syrien, mais comme on a déjà mentionné, il y avait quelques détails saillants par lesquels ces deux traités se distinguaient. L'un des détails les plus révélateurs, c'est la méthode de renouvellement du traité. Comme on a noté, dans le traité franco-syrien, le traité pourrait être renouvelé au bout de vingt-cinq ans, ce qui était lui-même une période assez longue, en particulier pour un pays qui poussait déjà depuis longtemps vers l'indépendance.<sup>43</sup>

Avec le traité, on avait cependant au moins quelque accord avec la France, quelque provision pour l'indépendance à l'avenir. Dans le

cas du Liban, on a modifié de façon subtile ce détail pour créer un système par lequel le traité serait renouvelé par accord tacite au bout de vingt-cinq ans. C'est un détail qui semble assez insignifiant, mais en vérité, c'est très intéressant. Ce renouvellement par accord tacite indique le lien que la France a vu entre elle et le Liban, et les rapports plus forts qu'elle y a vus. La France ne voulait pas céder le Liban, grâce aux rapports plus amicaux dans cette région et donc au manque de rébellion sérieuse. C'est donc très significatif que la France a modifié cette partie du traité ; c'est indicatif du traitement différent des deux territoires sous mandat. De plus, dans la convention militaire du traité franco-libanais, il n'y avait pas de limite à l'usage de l'armée française, tandis qu'en Syrie, les troupes françaises étaient en principe limitées aux régions où il y avait des minorités, pour les protéger, bien qu'elles puissent aussi entrer n'importe où en cas de crise militaire.<sup>44</sup> Il est évident qu'encore une fois, la France essayait de retenir du contrôle dans la région du Liban ; on ne voulait pas céder le pouvoir français dans la région à quelque nouveau gouvernement, et certes, on ne voulait pas le céder aux Anglais, de vieux rivaux des Français, en particulier au Levant à l'époque grâce aux machinations des deux pays pendant la Première Guerre mondiale et leur division de la région entre eux.

Dans le Liban, on a aussi explicitement assuré le traitement égal de tous les habitants de la région, tous ceux qui seraient des ressortissants libanais. C'est bien différent de la situation en Syrie, où les minorités étaient protégées avec quelques troupes françaises, mais personne n'a écrit d'une intention ferme de s'occuper des minorités libanaises. C'est bien possible à attribuer cette divergence entre le traitement français des minorités dans les deux pays à la population des minorités de chaque région. En Syrie, la grande majorité des minorités étaient des arabes et des musulmans, en dépit de quelques traditions chrétiennes que les Alaouites, les habitants de Lattaquieh, ont empruntées, tandis qu'au Liban, il y avait les Maronites, qui sont une secte du christianisme. Il y avait là aussi des Européens et des autres minorités plus amicales à l'Europe. La France s'intéressait donc plus à assurer une position sauvegardée pour ces minorités. De plus, chaque portion de la population qui jouait un rôle important dans le Liban a été représentée quand on a écrit le traité franco-libanais ; quand on a écrit le traité franco-syrien, il n'y avait des représentants syriens que de deux groupes politiques : un parti politique, ce qui était le Bloc national, et le bureau du Premier ministre. Les minorités libanaises avaient donc une meilleure chance que les minorités syriennes d'obtenir de la représentation juste. On a aussi garanti aux différents segments de la population de la représentation égale dans le

nouveau gouvernement libanais qu'on allait établir. Tout le monde aurait donc les mêmes droits civils et politiques.<sup>45</sup>

On a enfin considéré l'infrastructure du Liban, où on semble avoir été bien plus spécifique qu'en considérant l'infrastructure de la Syrie, bien que l'infrastructure où habitaient les minorités de l'état syrien, les Djebel Druze et les Alaouites, était très spécifiquement réglée. Ce contrôle sur l'infrastructure libanaise indique encore une fois l'importance selon les Français de leurs intérêts dans la région. Ils voulaient être certains que n'importe quel gouvernement qui se développe du mandat, les Français retiendraient assez de contrôle, assez de pouvoir et de puissance administrative dans la région qu'ils pourraient continuer à contrôler les transactions financières, maintenir une force militaire, soutenir sa sphère d'influence, et garder un allié très influençable dans la région. De plus, les Français croyaient que c'était nécessaire de ne pas être évincés du Levant par l'Angleterre. C'était bien évident que le Liban serait un allié plus stable que la Syrie grâce à sa position géographique et les liens historiques entre la France et le Liban, en particulier dès les rébellions et le traité franco-syrien.<sup>46</sup>

Il y avait cependant beaucoup de caractéristiques semblables dans les deux traités. Ils se ressemblaient à l'égard des précautions que la France a prises pour retenir du contrôle dans la région, et à



l'égard des alliances qu'on a créées entre les pays mêlés au mandat. Dans tous les deux traités, on a accordé du pouvoir militaire dans la région à la France, mais la quantité de pouvoir différait entre les deux pactes. De la même façon, chaque traité d'amitié durerait vingt-cinq ans, mais le renouvellement des traités différait par l'importance que la France y a accordé à retenir quelque pouvoir. Tous les deux pays prendraient contrôle aussi sur leurs relations extérieures, mais il leur faudrait toujours commencer avec la considération de la France.

Certes, il y avait beaucoup de concepts semblables dans les deux traités, mais la plupart de ceux-ci sont des provisions qui se trouvent d'habitude dans presque tout traité. N'importe quel traité, en particulier entre un pouvoir mandataire et la région sous mandat va inclure ces indications de paix et d'usage militaire de la région. Ce qui nous intéresse, ce sont les différences de traitement des deux régions. Il semble que la France a toujours planifié à continuer à contrôler le Liban plus que la Syrie, grâce au manque, plus ou moins, de violence et à l'influence française au Liban qui continue jusqu'à nos jours. On pourrait cependant dire qu'ou c'est une préférence naturelle qui est provenue de l'histoire des rapports entre les deux paires de pays, ou la France a appris par l'expérience avec le traité franco-syrien qu'elle devrait retenir plus de contrôle dans la région ; il est évident qu'elle a assez modifié le deuxième traité avec un territoire sous mandat qu'elle

pourrait mieux rester dans la région sans continuer comme pouvoir mandataire.

### Pourquoi donc un traité

En 1936, les habitants de la région sous mandat étaient fâchés depuis bien longtemps contre les Français. Ils avaient cru qu'ils gagneraient l'indépendance de la France pendant les années 1920, et quand au milieu des années 1930, on était encore sous mandat, on ne savait pas que faire, sauf se rebeller, sauf réclamer encore une fois l'indépendance de la France, ou bien, au moins quelque accord qui pourrait garantir l'indépendance dans un proche avenir.<sup>47</sup> C'était les Syriens qui étaient les plus impatients à devenir un pays indépendant ; ils avaient moins de lien historique avec la France qu'avaient les Libanais. Tous les deux étaient cependant prêts à se gouverner. Il y avait donc des révoltes, des protestations, des grèves, et d'autres genres de rébellion dans la région, en particulier en Syrie. Quand la France a consenti aux pourparlers avec la Syrie, ce n'était pas du tout fait accompli qu'un traité serait produit. On a déjà essayé d'en créer un en 1933, et la tentative n'a pas réussi. À cette époque-ci, on a cependant cru qu'il y avait une chance de succès, et on a recommencé la négociation. Avec le changement dans le gouvernement français, on

a vu l'accession au pouvoir d'un parti politique bien plus favorable à un traité franco-syrien, et puisque la chance souriait comme ça aux Syriens, on a enfin vu le traité qui avait été si désiré parmi les Syriens, et aussi une nouvelle possibilité d'un traité entre les Français et les Libanais.

### Les ramifications clé

Les différences entre les deux traités de 1936 pourraient bien sembler insignifiantes ; certes, la plupart de chaque traité est exactement la même, mais il y a certaines différences subtiles, et quand on soumet ces différences à un examen plus approfondi, on voit aisément qu'elles sont plus profondes qu'on ne croyait au premier coup d'œil. On a vu donc une alliance, si involontaire, plus forte entre la France et le Liban qu'entre la France et la Syrie. De plus, les habitants de la région ont vu les différences et l'injustice qui y était inhérente. Il y avait des protestations et des troubles, même plus notables après qu'il est devenu clair que le chemin à l'indépendance serait plus sinueux, plus difficile, qu'on ne croyait quand on a signé le traité.

Et puis : La présence française persiste en forme de pouvoir mandataire, et en forme indépendant

Il était encore longtemps depuis ces traités avant que la Syrie et le Liban n'aient gagnée l'indépendance, sept ans pour le Liban, et dix pour la Syrie. Les Français, n'aimant pas l'idée de ratifier de tels accords, ont continué à régner dans la région. En 1940, la Syrie et le Liban sont cependant tombés sous contrôle de Vichy France, et des troupes françaises et anglaises ont occupé les deux pays. En 1941, La France et l'Angleterre ont commencé à reconnaître l'indépendance de la région. Juste après la guerre, la France a essayé encore une fois de retenir du contrôle sur la région, mais il y avait déjà des élections, et l'Organisation des Nations unies a admis les deux pays.<sup>48</sup>

Depuis ce temps-là, la France continue à avoir de l'influence dans la région. Pendant les deux grandes guerres civiles au Liban, les troupes françaises ont aidé à rétablir l'ordre ; les intérêts financiers des Français, eux aussi, sont liés à la région. La Syrie est tout à fait indépendante maintenant, mais avec les troupes françaises et syriennes qui l'occupent, le Liban reste encore sous quelque forme de contrôle direct d'un autre pays. Il attend encore son indépendance.

## Conclusions : Le traitement préférentiel français vers le Liban

Il est bien évident que la France affiche depuis toujours une certaine tendance à prêter plus d'attention au Liban qu'à la Syrie. On a entretenu plus de relations commerciales avec le Liban, étant un pays côtier, qu'avec la Syrie, avec laquelle il aurait été bien plus difficile à faire le commerce, grâce aux déserts, aux montagnes, et à beaucoup d'autre terrain très difficile à traverser. Ce qui nous intéresse est cependant la forme que cette préférence d'intérêt a prise pendant l'entre-deux-guerres, pendant le mandat français. Bien sûr, il faut adapter des politiques à chaque région avec laquelle on a des rapports, mais il serait trop simpliste à croire que cela est tout ce que la France faisait ici. Elle montre en effet une différence évidente dans le traitement des deux pays, et il est bien certain que la France a insisté sur l'idée de garder beaucoup de contrôle au Liban, bien plus qu'en Syrie. Elle a choisi ce pays-là pour un dernier bastion d'influence dans la région, même plus que la Syrie. Les rapports libanais avec la France étaient plus stables que ceux des Syriens, et grâce au traitement français des deux pays pendant l'ère du mandat, il semble certain que cette situation continuera pour longtemps.

## La diplomatie des époques avant le mandat

La France faisait pendant toujours bien plus de commerce avec le Liban qu'avec la Syrie. Encore une fois, c'est assez naturel. Le Liban se trouve plus près de la France que la Syrie, et de plus, le Liban est à la côte de la mer Méditerranée, ce qui est une grande étendue d'eau plus ou moins facile à naviguer. Ce n'était donc point difficile à faire le commerce avec le Liban. La Syrie, par contraste, est plus loin de la France, et elle ne se situe pas sur une étroite d'eau. Presque tout commerce qui a eu lieu entre la Syrie et la France utilisait les Libanais comme des courtiers, c'est-à-dire, les Syriens ont envoyé les marchandises aux Libanais, qui les expédiaient à la France. La France avait donc depuis toujours beaucoup plus de contact avec le Liban qu'avec la Syrie, et c'était bien plus frappant pour les Syriens que pour les Libanais de se trouver sous mandat européen, et de se trouver dans une situation où ils ne pouvaient pas échapper du mandat. Les rebellions n'ont pas réussi, et il n'y avait rien à faire, sauf attendre la fin de l'ère mandataire. Le mandat est devenu encore plus choquant quand la France a commencé à montrer le traitement différent des pays. L'une des méthodes les plus évidents par lequel la différence de traitement est indiquée est les deux traités qui ont été écrits en 1936. Très semblables, on a cependant étudié les petites divergences entre

les deux traités qui indiquent que la France considérait comme nécessaire la continuation de son pouvoir au Levant.

### La réaction des Français

La plupart des Français, les Français moyens, pendant l'ère du mandat ne prêtaient pas attention au Liban et à la Syrie ; ils étaient trop conscients de leur propre vie, et ils s'inquiétaient de la menace de l'Allemagne, qui pourrait se renouveler n'importe quand. D'autres Français croyaient qu'il fallait retenir du contrôle dans la région du Levant pour nombreuses raisons : la compétition avec les Anglais, ou l'avantage d'avoir une source de bases militaires, de postes, au Levant. Des questions financières se sont aussi présentées. Avec plus de contrôle dans la région, les Français auraient un marché pour leurs biens, et il y aurait beaucoup d'autres méthodes à gagner financièrement. Certains ont donc préconisé le traité, puisqu'il maintiendrait assez de contrôle. Il y avait, bien sûr, certains autres en France qui ont vu cette préférence, et bien, parfois même ce mandat inégal. Ceux-ci ont abhorré la discrimination évidente, le traitement préférentiel des traités. Certains dissidents ont abordé la cause de la région.<sup>49</sup>

## Pourquoi il y avait cette préférence

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles on a montré une telle préférence de l'un territoire mandataire à l'autre. Il faut considérer la géographie de la région et la division résultante de la population, ainsi que d'autres facteurs clés, par exemple, l'histoire et les rapports historiques entre les deux paires de pays. De plus, il y avait l'idée des mois qui sont passés entre les deux traités qu'on a signés en 1936, et le fait que puisque la Syrie avait déjà son traité avec la France qui mènerait à l'indépendance, le Liban serait la dernière possibilité de pouvoir direct dans la région.

## La géographie et la division de la population

Comme on a déjà discuté, la géographie de la région, un élément sur lequel on n'a pas de pouvoir, était un facteur clé dans la préférence française pour le Liban, la région occidentale de la côte orientale de la mer Méditerranée. Le Liban, séparé du reste de la région grâce aux deux chaînes de montagnes, a depuis toujours plus d'affinité avec les pays européens qu'avec les pays arabes dont il est entouré. Il y a donc des rapports de longue date qui existent entre la France et le Liban. À son tour, la Syrie est séparée du Liban et de la



mer Méditerranée par ces mêmes deux chaînes de montagnes ; on y trouve donc plus d'affinité avec les pays arabes. C'est donc assez naturel que la France accorde plus d'importance au Liban. Grâce à ces foyers, et aux différents objectifs qu'ont la Syrie et le Liban, la population de chacun des pays est presque complètement différente, et c'était les Libanais qui étaient les plus liés à la France, sur qui la France voudrait retenir plus de contrôle.

### Les effets de ce traitement inégal

Pendant les années depuis l'indépendance de la Syrie (le 17 avril 1946) et du Liban (le 22 novembre 1943), on a vu une région bien troublée. Il y avait deux guerres civiles au Liban, toutes les deux violentes. Ils semaient beaucoup de discorde dans la région, et plusieurs pays, y inclus la Syrie, avaient besoin d'y envoyer des troupes, afin d'essayer de stabiliser la situation et rétablir la paix. Certes, on ne pourrait pas rejeter toute la responsabilité de ces troubles sur les Français, mais sans doute, la France et son mandat ont affaibli la région. C'est la France qui a déterminé la composition des nations qu'on a formées dans la région, et donc les groupes minoritaires, par exemples les Druzes et les Alaouites, prenaient partie involontairement dans cette nation, ce qui cause assez souvent des

troubles. De plus, la France a divisé la région en ses deux nations du Liban et de la Syrie, contre les désirs de la plupart des Arabes. Puisque la France a plus ou moins ignoré ce que les habitants de la région voulaient en ce qui concerne les nations et la division de la terre, ces problèmes ne sont pas encore résolus. La France ne semble pas avoir noté la situation qui menait à la guerre avant qu'il n'y ait rien à faire. La guerre n'a aidé personne, sauf peut-être les Syriens, qui voulaient toujours retenir le Liban comme partie de son propre pays, et donc qui continue à essayer de contrôler le Liban avec ses troupes, et aussi pas d'autres moyens d'influence.

### L'avenir

Pourrait-il donc devenir possible à nouer des relations diplomatiques mûres et viables avec les pays arabes ? On pourrait bien le faire, mais le succès du projet repose nécessairement, en général, sur nous les pays occidentaux. Il nous faudra étudier la longue histoire des Arabes et essayer de comprendre mieux les résultats de notre ingérence dans leurs affaires politiques, ainsi que les raisons pour lesquelles les troubles actuelles existent dans les pays arabes. De nombreux pays du Moyen-Orient n'apprécient pas l'ingérence de l'Ouest ; ils sont indignés de notre présence, et on ne pourrait pas en conscience leur reprocher

cette disposition. Chaque individu, chaque pays, a une propension, plus ou moins forte, à l'indépendance, à se gouverner. Il y a aussi le problème d'Israël et ses liens avec les Etats-Unis ; les autres pays du monde trouvent comme presque impossible de suivre une vraie politique au Moyen-Orient, puisque s'il y a une politique qu'Israël n'aime pas, les Etats-Unis l'arrête. Qu'est-ce que la France ferait donc si elle était libre à suivre ses propres politiques ? On ne sait pas.

Est-ce que les pays arabes sont donc bien mûrs pour la démocratie ? Est-ce qu'ils vont jamais vouloir un système de gouvernement démocratique, ou bien, républicain, comme aux Etats-Unis ? On ne peut pas prédire ce qui se passera, mais il est certain qu'il nous faudra apprendre plus de ce pays avant de renverser leurs gouvernements et leurs vies.

## Notes

1. Amin Maalouf, *The Crusades Through Arab Eyes*, trans. Jon Rothschild (New York: Schocken Books, 1984), 25-82, 210-214, 255-259.
2. Pierre Dufour, *La France au Levant : Des croisades à nos jours* (Paris: Pygmalion/ Gérard Watelet, 2001), 22-26.
3. Tabitha Petran, *Syria* (London: Ernest Benn Limited, 1972), 59.
4. Dufour, *La France au Levant*, 433.
5. Albert Hourani, *A History of the Arab Peoples* (Cambridge, MA: The Belknap Press of Harvard UP, 1991), 98-108.
6. Ibid.
7. Ibid.
8. Ibid.
9. Ibid., 110-119.
10. Dufour, *La France au Levant*, 12-30.
11. Ibid., 201.
12. Hourani, *A History*, 207-248.
13. Dufour, *La France au Levant*, 224-43.
14. Petran, *Syria*, 45-46.
15. Ibid., 47.
16. Albert Hourani, *Syria and Lebanon: A Political Essay* (London: Oxford UP, 1946), 30, 39.
17. Vincent Cloarec, *La France et la question de Syrie, 1914-1918* (Paris: CNRS Editions, 2002), 22-24.
18. Hourani, *Syria and Lebanon*, 43-44, and Anthony Nutting, *The Arabs* (New York: New American Library, 1964), 289-91.
19. Ibid.
20. Ibid., 44-47, and Philip S. Khoury, *Syria and the French Mandate: The Politics of Arab Nationalism, 1920-1945* (Princeton: Princeton University Press, 1987), 34-35, and Nutting, *The Arabs*, 289-91.
21. Ibid., 32-34.
22. Hourani, *A History*, 318-319.
23. Quincy Wright, *Mandates under the League of Nations* (New York: Greenwood Press, 1968), 328-30.
24. Hourani, *Syria and Lebanon*, 186, 191, 199.
25. Ibid., 194-95.

26. Ibid., 199.
27. Stephen Hemsley Longrigg, *Syria and Lebanon under French Mandate* (London: Oxford University Press, 1958), 215-217.
28. Hourani, *Syria and Lebanon*, 199.
29. Hourani, *A History*, 318, and Hourani, *Syria and Lebanon*, 46-47, 107-08.
30. Meir Zamir, *Lebanon's Quest: The Road to Statehood, 1926-1939* (London: I.B. Tauris, 1997), 153-54.
31. Hourani, *Syria and Lebanon*, 199-200.
32. Ibid., 200.
33. Ibid., 314-315.
34. Ibid., 315-316.
35. Ibid., 316.
36. Ibid., 316.
37. Ibid., 316-320.
38. Ibid., 330.
39. Ibid., 328.
40. Ibid., 316.
41. Ibid., 200, Longrigg, *Syria and Lebanon*, 221, Nutting, *Arabs*, 352, and Zamir, *Lebanon's Quest*, 179.
42. Hourani, *Syria and Lebanon*, 200.
43. Ibid., 334.
44. Ibid., 334-35.
45. Ibid., 336.
46. Ibid., 333-37.
47. Yehoshua Porath, *In Search of Arab Unity, 1930-1945* (London: Frank Cass, 1986), 173.
48. Hourani, *Syria and Lebanon*, 203-217.
49. Ibid., and Khoury, *Syria*, 490-492.

## References

- Cloarec, Vincent. *La France et la question de Syrie, 1914-1918*. Paris: CNRS Editions, 2002.
- Dufour, Pierre. *La France au Levant : Des croisades à nos jours*. Paris: Pygmalion/ Gérard Watelet, 2001.
- Hourani, Albert. *A History of the Arab Peoples*. Cambridge, MA: The Belknap Press of Harvard UP, 1991.
- . *Syria and Lebanon: A Political Essay*. London: Oxford UP, 1946.
- Khoury, Philip S. *Syria and the French Mandate: The Politics of Arab Nationalism, 1920-1945*. Princeton: Princeton University Press, 1987.
- Longrigg, Stephen Hemsley. *Syria and Lebanon under French Mandate*. London: Oxford University Press, 1958.
- Maalouf, Amin. *The Crusades through Arab Eyes*. New York: Schocken Books, 1984.
- Nutting, Anthony. *The Arabs*. New York: New American Library, 1964.
- Petran, Tabitha. *Syria*. London: Ernest Benn Limited, 1972.
- Porath, Yehoshua. *In Search of Arab Unity, 1930-1945*. London: Frank Cass, 1986.
- Wright, Quincy. *Mandates under the League of Nations*. New York: Greenwood Press, 1968.
- Zamir, Meir. *Lebanon's Quest: The Road to Statehood, 1926-1939*. London: I.B. Tauris, 1997.

## Bibliography

- Aly, Hamdi F. and Nabil Abdun-Nur. "An Appraisal of the Six Year Plan of Lebanon (1972-1977)." *The Middle East Journal*, Volume 29, No. 2 (Spring 1975): 151-164.
- Brand, Laurie. "Palestinians in Syria: The Politics of Integration." *The Middle East Journal*, Volume 42, No. 4 (Autumn 1988): 621-637.
- Britt, George. "Lebanon's Popular Revolution." *The Middle East Journal*, Volume 7, No. 1 (Winter 1953): 1-17.
- Brown, L. Carl. "The Middle East: Patterns of Change, 1947-1987." *The Middle East Journal*, Volume 41, No. 1 (Winter 1987): 26-39.
- Burrows, Mathew. "'Mission civilisatrice': French Cultural Policy in the Middle East, 1860-1914." *The Historical Journal*, Volume 29, No. 1 (Mar., 1986), 109-135.
- Carleton, Alford. "The Syrian Coups d'État of 1949." *The Middle East Journal*, Volume 4, No. 1 (January 1950): 1-11.
- Carr, David W. "Capital Flows and Development in Syria." *The Middle East Journal*, Volume 34, No. 4 (Autumn 1980): 455-467.
- Chaib, André E. "Analysis of Lebanon's Merchandise Exports, 1951-1974." *The Middle East Journal*, Volume 34, No. 4 (Autumn 1980): 438-454.
- Cleveland, William L. *A History of the Modern Middle East*. Boulder: Westview Press, 1994.
- Cloarec, Vincent. *La France et la question de Syrie, 1914-1918*. Paris: CNRS Editions, 2002.
- Dufour, Pierre. *La France au Levant : Des croisades à nos jours*. Paris: Pygmalion/ Gérard Watelet, 2001.

- Friedman, Thomas L. *From Beirut to Jerusalem*. New York: Farrar Straus Giroux, 1989.
- Gaunson, A. B., *The Anglo-French Clash in Lebanon and Syria, 1940-45*. New York: St. Martin's Press, 1987.
- Glubb, John Bagot. *Syria, Lebanon, Jordan*. New York: Walker and Company, 1967.
- Hinnebusch, Raymond A. *Authoritarian Power and State Formation in Ba'thist Syria: Army, Party, and Peasant*. Boulder: Westview Press, 1990.
- Hopwood, Derek. *Syria, 1945-1986: Politics and Society*. London: Unwin Hyman, 1988.
- Hourani, Albert. *A History of the Arab Peoples*. Cambridge, MA: The Belknap Press of Harvard UP, 1991.
- , *Syria and Lebanon: A Political Essay*. London: Oxford University Press, 1946.
- Hudson, Michael C. "The Palestinian Factor in the Lebanese Civil War." *The Middle East Journal*, Volume 32, No. 3 (Summer 1978): 261-278.
- , *The Precarious Republic: Political Modernization in Lebanon*. New York: Random House, 1968.
- Julien, Charles-André. "French Difficulties in the Middle East." *Foreign Affairs*, Volume 24, Number 1 (January 1946): 327-336.
- Kedourie, Elie. *In the Anglo-Arab Labyrinth: The McMahon-Husayn Correspondence and its Interpretations, 1914-1939*. Cambridge: Cambridge University Press, 1976.
- Kepel, Gilles. *Les Banlieues de l'Islam : Naissance d'une religion en France*. Paris : Éditions du Seuil, 1987.
- Khadduri, Majid. "Constitutional Development in Syria: With Emphasis on the Constitution of 1950." *The Middle East Journal*, Volume 5, No. 2 (Spring 1951): 137-160.



- Khalidi, Walid. *Conflict and Violence in Lebanon: Confrontation in the Middle East*. Cambridge: Center for International Affairs, Harvard University, 1979.
- , "Lebanon: Yesterday and Tomorrow." *The Middle East Journal*, Volume 43, No. 3 (Summer 1989): 375-387.
- Khoury, Nabeel A. "The Pragmatic Trend in Inter-Arab Politics." *The Middle East Journal*, Volume 36, No. 3 (Summer 1982): 374-387.
- Khoury, Philip S. *Syria and the French Mandate: The Politics of Arab Nationalism, 1920-1945*. Princeton: Princeton University Press, 1987.
- Lawson, Fred H. "Domestic Transformation and Foreign Steadfastness in Contemporary Syria." *The Middle East Journal*, Volume 48, No. 1 (Winter 1994): 47-64.
- Longrigg, Stephen Hemsley. *Syria and Lebanon Under French Mandate*. London: Oxford University Press, 1958.
- Maalouf, Amin. *The Crusades through Arab Eyes*. New York: Schocken Books, 1984.
- Makdisi, Samir A. "An Appraisal of Lebanon's Postwar Economic development and a Look to the Future." *The Middle East Journal*, Volume 31, No. 3 (Summer 1977): 267-280.
- Mickelsen, Martin L. "Another Fashoda: The Anglo-Free French Conflict over the Levant, May-September, 1941." *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, Volume 63 (1976): 75-99.
- Miller, Judith. *God Has Ninety-Nine Names: Reporting From a Militant Middle East*. New York: Simon & Schuster, 1996.
- Nevakivi, Jukka. *Britain, France and the Arab Middle East, 1914-1920*. London: University of London: The Athlone Press, 1969.
- Nutting, Anthony. *The Arabs*. New York: New American Library, 1964.
- Olmert, Yosef. "Britain, Turkey and the Levant Question during the Second World War." *Middle Eastern Studies*, Volume 23 (Oct., 1987), 437-452.

- Ovendale, Ritchie. *The Longman Companion to the Middle East since 1914*. Second edition. London: Longman, 1998.
- Parker, Richard B. "Kawkaba and the South Lebanon Imbroglio: A Personal Recollection, 1977-1978." *The Middle East Journal*, Volume 50, No. 4 (Autumn 1996): 547-558.
- Petran, Tabitha. *Syria*. London: Ernest Benn Limited, 1972.
- Porath, Yehoshua. *In Search of Arab Unity, 1930-1945*. London: Frank Cass, 1986.
- Rabinovich, Itamar. "The Compact Minorities and the Syrian State, 1918-45." *Journal of Contemporary History*, Volume 14, Issue 4, A Century of Conservatism, Part 2 (Oct., 1979), 693-712.
- . *The War for Lebanon, 1970-1985*. Revised Edition. Ithaca: Cornell University Press, 1985.
- Roberts, David. *The Ba'th and the Creation of Modern Syria*. London: Croom Helm, 1987.
- Roshwald, Aviel. *Estranged Bedfellows: Britain and France in the Middle East during the Second World War*. New York: Oxford University Press, 1990.
- . "The Spears Mission in the Levant, 1941-1944." *The Historical Journal*, Volume 29, Issue 4 (Dec., 1986), 897-919.
- Sachar, Howard M. *The Emergence of the Middle East: 1914-1924*. New York: Alfred A. Knopf, 1972.
- . *Europe Leaves the Middle East, 1936-1954*. New York: Alfred A. Knopf, 1972.
- Spagnolo, John P. *France & Ottoman Lebanon, 1861-1914*. London: Ithaca Press, 1977.
- Spears, Edward. "The Middle East and our Policy There." *Journal of the Royal Central Asian Society* (1945): 156-165.
- Tannous, Afif I. "The Village in the National Life of Lebanon." *The Middle East Journal*, Volume 3, No. 2 (April 1949): 151-163.

- Tibawi, A.L. *Anglo-Arab Relations and the Question of Palestine, 1914-1921*. London: Luzac & Company Ltd., 1977.
- Veccia Vaglieri, Laura. "La situazione economica della Siria." *Oriente Moderno*, Volume 16, Issue 8 (Aug., 1936), 425-440.
- Warriner, Doreen. *Land Reform and Development in the Middle East: A Study of Egypt, Syria, and Iraq*. Second Edition. London: Oxford University Press, 1962.
- Weinberger, Naomi Joy. "Peacekeeping Options in Lebanon." *The Middle East Journal*, Volume 37, No. 3 (Summer 1983): 341-369.
- Wood, Pia Christina. "Chirac's 'New Arab Policy' and Middle East Challenges: The Arab-Israeli Conflict, Iraq and Iran." *The Middle East Journal*, Volume 52, No. 4 (Autumn 1998): 563-580.
- Woods, H.Charles. "The French in Syria." *The Fortnightly Review*, Volume 118, Issue 10 (Oct., 1925), 487-498.
- Wright, Quincy. *Mandates under the League of Nations*. New York: Greenwood Press, 1968.
- Yamak, Labib Zuwiyya. *The Syrian Social Nationalist Party: An Ideological Analysis*. Cambridge: Harvard University Press, 1966.
- Zamir, Meir. *The Formation of Modern Lebanon*. London: Croom Helm, 1985.
- . *Lebanon's Quest: The Road to Statehood, 1926-1939*. London: I.B. Tauris, 1997.